



La Conférence

Magazine de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles
Année judiciaire 2011-2012 - (Trimestriel) Déc. - Fév. #2



Saint-Nicolas
Grande rentrée
20 janvier 2012
Karting
Colloque droit
de la construction



Sommaire

Echos

- 04 Week-end en Baie de Somme
- 24 Soirée jazz
- 25 Grande Conférence
- Pierre Wynants

Activités scientifiques

- 06 Mini-recyclage droit des sociétés
- 15 Mini-recyclage droit du travail
- 19 Mini-recyclage sur la rédaction des conditions générales
- 17 Colloque droit de la construction

Activités

- 07 Saint-Nicolas
- 14 Soirée Europalia
- 08 Grande rentrée du Barreau
- 20 Palais littéraire et artistique
- Bruno DAYEZ
- 21 Soirée Karting

Divers

- 22 Le routard du Barreau à Charleroi
- 27 Calendrier en bref et cotisations

Editorial



3 mois

Les 3 mois sont écoulés, je peux donc en parler ...

Voilà donc un trimestre que l'ensemble de la nouvelle équipe s'est mise à votre service. Les activités se sont multipliées dans des domaines extrêmement divers puisque du sport, de l'art, des orateurs, du scientifique, de la piste de danse, ... se sont partagés la vedette !

Si le bilan provisoire que nous pouvons en tirer est positif, il nous importe donc de maintenir le cap pour les mois à venir.

Que dis-je un cap ? Ne devrais-je pas emprunter les mots d'Edmond Rostand et vous parler d'une péninsule...

Qu'importent les mots, l'événement dont je vous parle est évidemment notre grande rentrée 2012 !

Celle-ci se tiendra le 20 janvier 2012 aux Halles de Schaerbeek, notez d'ores et déjà la date dans vos agendas.

Elle sera bien entendu précédée du discours de Me François Collon que je vous incite vivement à venir écouter tant le thème abordé est actuel et sans cesse discuté. Il ne me revient pas de faire l'éloge des qualités oratoires de notre confrère, même si celles-ci mettront particulièrement en valeur ce moment qui reste unique.

Mais cette activité phare ne doit pas faire de l'ombre à l'ensemble des autres activités qui vous sont à nouveau proposées pour le trimestre à venir, je vous les laisse découvrir et nous vous attendons nombreux.

Si la publicité de nos activités a dû s'adapter à certaines décisions, le Jeune Barreau maintient une présence forte par des modes de diffusion extrêmement divers.

Le plus récent de ces modes de diffusion est certainement l'existence de notre page Facebook puisqu'à travers celle-ci, vous êtes en permanence tenus informés de nos activités et bien entendu conviés à y participer.

Pour ceux qui ne seraient pas encore membres de ce groupe, je vous convie donc à nous rejoindre. L'information y est limitée à l'essentiel, nul spam donc (si cher aux Monty Python) !

Il me reste, chers Confrères, à vous souhaiter de très joyeuses fêtes de fin d'année !

Xavier DEWAIDE
Président

W-E en Baie de Somme

24 septembre 2011



C'est par une belle et douce soirée que les participants au petit weekend du jeune barreau se sont retrouvés, un vendredi soir plein de promesses, à quelques heures de Bruxelles, autour d'un dîner qui faisait la part belle aux mets locaux de la Baie de somme.

Et tous ces ingrédients, un peu magiques, ne les ont plus quittés pendant 48 délicieuses heures.

La météo, tout d'abord, a dessiné des ciels bleus et étoilés, ensoleillant les journées et magnifiant les (longues) nuits. C'est donc dans une atmosphère vacancière et estivale que le weekend s'est écoulé, permettant aux convives de tous âges de profiter paisiblement des multiples activités de plein air.

Après une première soirée fort animée, dont les voisins du 32 Quai de Rommerel se souviennent certainement, c'est avec entrain, ou courage pour certains, que la splendide journée du samedi a commencé avec une visite de la ville. Les curieux ont donc suivi le guide et ont découvert de charmants coins de village, emprunté des chemins de pierre serpentant entre les bâtisses d'époque, admiré à l'horizon, la baie et sont finalement tombés, au détour des remparts...sur d'autres murs !

Alors que le menu du déjeuner a ensuite fait penser aux invités qu'ils avaient probablement déjà une connaissance exhaustive de la carte de la région, ils n'en ont pas moins perdu leur humour et se sont préparés, enthousiastes, aux activités de l'après-midi.

Tandis que les uns avaient choisi d'aller observer les oiseaux en se promenant dans le parc du Marquenterre, les autres avaient fait le pari d'une activité « sportive ». A cet égard, il est toutefois bien quelques reproches qui pourraient être adressés au temps car, hélas, à trop peu se couvrir, les chars à voile ont manqué de vent pour démarrer et, à passer si vite, les mordus de kayak n'ont pas pu s'élancer dans les courants de la baie. Le destin des sportifs de vocation, ce samedi 24 septembre 2011, était, manifestement, de s'adonner au mini golf ! Le tumultueux tournoi a permis à plusieurs participants de se distinguer, certains par leur épatante habileté dans cette discipline, d'autres par leur bruit...les éclats de rire étaient au rendez-vous.

Après un dîner dans un cadre élégant et de sympathiques discours, la soirée a pris divers tours, selon les humeurs, laissant à chacun de choix d'une nuit de repos ou d'exaltation dans un gîte qui était devenu institution.

Dimanche en fin de matinée, après un passage sur la place du marché, un apéritif a réuni tout ce gentil monde dans un jardin ensoleillé. Chacun avait l'air satisfait, avalant champagne et quelques toasts de cette terrine devenue si familière. Un dernier déjeuner, dont le menu ramenait déjà doucement les convives au pays, a redonné force à ceux qui prenaient la route du retour et offert un dernier moment de plaisir serein avant les adieux.

Chloé Harmel



Mini-recyclage

le mardi 6 décembre 2011, de 12h à 14h



Les obligations des sociétés vis-à-vis de leurs actionnaires

La loi du 20 décembre 2010 concernant l'exercice de certains droits des actionnaires de sociétés cotées apporte un certain nombre de modifications au Code des sociétés. Ce mini-recyclage tendra à brosser un aperçu de ces modifications intervenues tant au niveau des modalités de participation aux assemblées générales, qu'au niveau du droit de vote aux assemblées générales.

Les orateurs, **Me Patrick della Faille** et **Marie Pirard**, sont avocats au sein du département Corporate & Finance de Lydian.

Date

le mardi 6 décembre 2011, de 12h à 14h

Lieu

Salle Marie Popelin (dans le bâtiment du Bureau d'aide juridique, situé rue de la Régence, 63, au -1)

Participation aux frais

Stagiaires membres de la Conférence : 10 €

Membres de la Conférence : 20 €

Non membres : 30 €

Sandwiches et boissons sont compris dans le prix du mini-recyclage

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- mini recyclage obligations des sociétés »

Formation permanente

La participation au mini recyclage donne droit à 2 points de formation permanente. Une attestation sera remise aux participants le jour même.

Inscriptions

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : www.cjbb.be ou éventuellement par e-mail : inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

Avis 7 décembre 2011 aux petits et grands...

Malgré un horaire très chargé, le patron des écoliers nous fera, comme chaque année, l'honneur de venir partager quelques instants avec nous, au palais de justice, ce mercredi 7 décembre, dès 15 heures.

Venez nombreux, accompagnés de vos enfants, partager ce moment unique...

Les enfants sages seront récompensés !

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants préalablement, afin que Saint-Nicolas puisse faire plaisir à tous !

Date :

le mercredi 7 décembre de 15 heures à 17 heures

Lieu :

vestiaire des avocats

Participation aux frais :

10 euros par enfant

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- Saint-Nicolas »

Inscriptions :

Inscription préalable obligatoire pour le 2 décembre 2011 au plus tard. Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : www.cjbb.be ou éventuellement par e-mail : inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.





Rentrée solennelle de la Conférence du jeune Barreau

19 et 20 janvier 2012

Programme

Jeudi 19 janvier 2012

9h-17h : colloque organisé par l'Ordre français des avocats au barreau de Bruxelles « L'avocat et sa responsabilité sociale et environnementale »

Vendredi 20 janvier 2012

9h-12h : rencontre des barreaux européens afin d'aborder les aspects internationaux de la responsabilité sociétale

14h45 : hommage aux morts

15h : séance solennelle de rentrée. Discours prononcé par Me François COLLON

19h : cocktail et dîner de gala aux halles de Schaerbeek

23h : revue et soirée dansante

Séance solennelle du 20 janvier 2012

Lieu : Palais de justice- salle des audiences solennelles de la cour d'appel

Inscriptions

L'entrée est libre mais il est préférable de s'inscrire préalablement.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site :

www.cjbb.be ou éventuellement par e-mail :

inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la

Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

Jeudi 27 octobre 2011. Madame la rédactrice en chef de la Conférence me demande d'écrire un petit texte de présentation de l'orateur en ajoutant, je m'y attendais un peu, que les délais sont malheureusement courts.

J'hésite...

Mercredi 23 juin 2008. Une salle comble, il est environ 17 heures, vous tombez dans les bras de votre ami, Monsieur James Cogels. Il vient de dire avec finesse, humour, tendresse et justesse qui vous êtes ... Ne devrais-je pas suggérer à Muriel Bialek de se borner à reprendre cette présentation inoubliable sur le www.cjbb.be avec une simple référence dans le périodique ? Votre petite présentation pourrait ainsi être utilement remplacée par une demi-page de publicité...

Jeudi 3 novembre 2011. Je déjeune avec toi dans mon restaurant fétiche du moment, Les Petits Oignons (excellent plat du jour à 15 Euro).

Je te retrouve. Et avec toi, cet art de la conversation, que peu maîtrisent encore, ce don d'écouter et de parler. Nous discutons de tout, de rien, du barreau que tu

connais si bien, du temps qui passe, de ce dossier que nous traitons ensemble, du discours que tu appréhendes un peu, ...

La discussion, qui se limite si souvent à deux monologues parallèles, devient avec toi un moment privilégié de partage et d'échange, en toute franchise, celle sans doute que peuvent se permettre de vieux amis, n'ayant rien à craindre de leurs désaccords sur l'accessoire tant qu'ils sont sur la même longueur d'onde sur l'essentiel. Je sors du restaurant, il fait beau, je me sens bien, je crois que je vais rentrer à pied. J'écrirai donc ce petit texte de présentation de Me Collon et de François – ce ne sont pas toujours les mêmes – nos orateurs de rentrée 2012. En réalité, soyons honnête, cela me fait trop plaisir, j'aurais été hyper vexé si Muriel ne me l'avait pas demandé. Le budget de l'Ordre attendra.

Me Collon, en quelques traits. François en quelques souvenirs.

Me Collon, un homme qui, dans ses rapports humains comme dans son travail, se livre en entier, avec intelligence, humour, rigueur, et avec sa connaissance approfondie, voire parfois déroutante de l'âme humaine.



Cet homme est un boulimique de l'existence qui peut, dans la même journée, transformer sa maison en galerie d'art, partager ses coups de cœur cinématographiques ou musicaux sur Facebook – il est pour moi une des rares bonnes raisons de consulter de temps en temps ma page sur ce site pour jeunes âmes en peine – courir 20 km en à peine une heure trente, supporter - à l'aube - une équipe de hockeyeurs en culotte courte, par moins douze degrés, dans les faubourgs de Liège (j'ai mes infos) et faire une petite sœur à Antoine et Juliette. J'oubliais, Me Collon est aussi un (futur) grand fiscaliste.

François, je me souviens avec bonheur et une pointe de nostalgie de cette année de présidence qu'on a passée ensemble, où tu fus pour moi un soutien précieux, capable d'analyser chaque situation de manière précise, rapide et toujours juste, où j'ai découvert quelqu'un qui comprenait d'un regard, un complice. Et j'oubliais, un rédacteur en chef consciencieux, imaginatif, aux mille et une bonnes idées d'un périodique qui, à l'époque, pouvait encore être aisément rangé dans un classeur A4 sans le dépasser de dix centimètres... Souvenirs, souvenirs... s'il ne fallait en citer que deux, ce serait ces promenades avec toi, à Séville, fin juin 2008...

Il est 16 heures ce jeudi, ou bien sommes-nous déjà vendredi, il règne un soleil sec et vertical. Accompagné de l'orateur millésime 2008, Cédric et du fidèle Napoléon, nous déambulons dans les luxuriants jardins du Real Alcázar. Le ton est léger mais vif – on peut difficilement en dire autant de notre élocution et de la cohérence de nos propos – et nous sommes heureux d'être là, ensemble, insoucians, à l'occasion de ce dernier week-end clôturant une année riche en émotions. Et puis cette autre ballade, quelques heures et deux ou trois verres – ou est-ce l'inverse – plus tard. La ville endormie que nous traversons - on se croirait dans Tempo du Roma d'Alexis Curvers – ce retour vers l'hôtel, cette dernière soirée. Tu es plus grave, et je découvre chez toi, si pudique d'habitude, une réelle émotion. Ce n'est pas grave, c'est le signe, tu seras orateur mon fils.

20 janvier 2012. Au palais. Tout le monde est là. Même les trois candidats au dauphinat. Ils ont toujours adoré le jeune barreau. Dans quelques minutes, nous écouterons le discours de Me Collon et de François. Ils parleront tour à tour, alternant gravité et légèreté. Souvenez-vous de la présentation de James Cogels :

François est un homme qu'il est très bon d'écouter. Parce que cet homme-là a toutes les qualités d'un bon orateur :

*La force de travail d'un Bontinck
L'humour d'un Leroy
La fibre artistique d'un Troncoso Ferrer
La générosité d'un Lefebvre
La finesse d'un Kalenga
Le charme d'un Plasschaert.*

*C'est le moment de prendre place. D'écouter le silence qui se fait, la tension qui monte, les cœurs qui se serrent, les pas qui approchent.
Il entre, nous sourit, s'installe. Il va se lancer.*

Bonne chance François,

Le prezz.

Emmanuel PLASSCHAERT

Conférence
du jeune
barreau



présente

LA NUIT CHAMPAGNE

GRANDE RENTRÉE 2012

20•01•2012

aux Halles de Schaerbeek

19h00: cocktail & dîner de gala • 23h00: soirée dansante

Réservations : 02 508 66 43 ou via mail rentree2012@cjbb.be

Adresse du jour : 22 rue Royale Sainte-Marie • B-1030 Bruxelles

Colloque

jeudi 19 janvier 2012

L'avocat et sa responsabilité sociale et environnementale

Organisé par l'Ordre français des Avocats du Barreau de Bruxelles et la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles

Programme

9h00 : Mot d'accueil de Xavier Dewaide, Président de la CJBB

Introduction de Jean-Pierre Buyle, Bâtonnier de l'Ordre

9h15 : RS des avocats : penser le bien, par Jean-Marc Gollier, avocat

9h30 : La RSE, état des lieux par Guibert del Marmol, Cardel Sustainable Management

9h50 : La RSE, un jeu ou un enjeu pour l'avocat, un point de vue extérieur par Eric De Keuleneer, Prof. Solvay

10h10 : Pause-café

La responsabilité sociale et citoyenne

10h30 : L'avocat, une PME durable par Ch. Cabuy, Cofinimmo

10h50 : L'avocat dans la société : quelle RS ? par Sabine Denis, Business & Society

11h10 : Témoignage de cabinets d'avocats concernant leurs engagements RS

11h45 : Questions et réponses, débat

12h00 : Déjeuner (avec la participation d'EXKI)

14h00 : L'environnement :

défis pour le droit (Kyoto, subsides, pénalisation, préjudice environnemental) par Ivan-Serge Brouhns et Catherine Wijnants, avocats

14h30 : Green Technologies (primes, subsides), Patricia Foscolo (ABE)

Label entreprise éco-dynamique, Géraldine De la Vignette (IBGE)

15h00 : L'habitat, l'urbanisme durable par Bernard Deprez, architecte, La Cambre

15h20 : Témoignages de cabinets d'avocats

15h40 : Témoignage de Thomas Leysen, UMICORE

16h00 : Pause-café

16h20 : RS et stratégie des cabinets d'avocats par Antoine Henry de Frahan, associé FrahanBlondé

16h40 : Comment communiquer sans (se) leurrer par Sandrine Agje, Whyte

17h00 : Conclusions, par Benoît Frydman, Directeur du Centre Perelman, ULB

Le programme est encore susceptible d'être modifié et complété.

Ce colloque sera prolongé le vendredi 20 janvier 2012 par une matinée de rencontre des barreaux européens qui se penchera sur les aspects internationaux de la responsabilité sociétale.

Date et heure

Le jeudi 19 janvier 2012, de 9 h à 17h30

Lieu

Salle des audiences solennelles de la Cour d'appel - Palais de Justice de Bruxelles

Participation aux frais

25 €

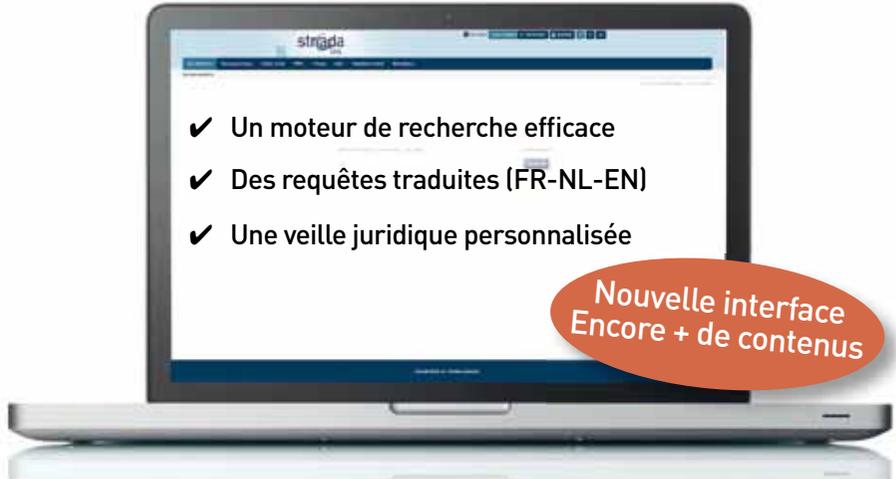
Inscription

Les modalités d'inscription seront communiquées ultérieurement sur le site <http://www.cjbb.be>.



strada
lex

L'accès le plus direct à toute l'information juridique

- 
- ✓ Un moteur de recherche efficace
 - ✓ Des requêtes traduites (FR-NL-EN)
 - ✓ Une veille juridique personnalisée

Nouvelle interface
Encore + de contenus

Avec plus de 100 sources documentaires mises à jour en permanence, *Strada lex* constitue l'offre documentaire juridique la plus vaste en Belgique.

www.stradalex.com

SOIRÉE SPÉCIALE BRÉSIL

le jeudi 12 janvier 2012

Au cœur de l'hiver, la Conférence du jeune barreau a décidé de vous réchauffer le corps et l'esprit.... Nous vous emmenons au Brésil, à l'occasion du festival Europolia qui lui est consacré.

La soirée débutera, à 19h, par la visite guidée de l'exposition « Brazil.Brasil » au Palais des Beaux-Arts, exposition consacrée à la culture, à l'histoire et au développement de l'art brésilien.

L'exposition parcourt les différentes visions des artistes sur leur pays, avec des chapitres particuliers dédiés à l'Empereur, aux Indiens, à l'esclavage et d'autres aspects précis de la société brésilienne.

Nous continuerons ensuite notre voyage, vers 21h30, par une découverte de l'art culinaire brésilien, en nous retrouvant autour d'un repas au restaurant « La Cantina ».

Date

le jeudi 12 janvier 2012, à partir de 19h

Lieu

Exposition au **Palais des Beaux-Arts**,
Rue Ravenstein 23 à 1000 Bruxelles

Dîner au **restaurant La Cantina**, situé à 1000 Bruxelles,
Rue Jardin des Olives 13-15

Participation à l'exposition

(comprenant la visite guidée uniquement) :

Membres de la Conférence : 20 €

Non membres : 25 €

Participation au repas uniquement

(menu comprenant un apéritif, entrée et plat, ainsi que du vin et de l'eau) : 34 €

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- Europolia Brésil »

Inscription

Inscription préalable obligatoire pour le 6 janvier 2012 au plus tard.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : www.cjbb.be ou éventuellement par e-mail : inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

Renseignements complémentaires

Consultez notre site : www.cjbb.be

Ou contactez le Secrétariat de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles

Palais de Justice – place Poelaert- 1000 Bruxelles

Tel : +32(0)2 508 66 43

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

Mini-recyclage

le jeudi 16 février 2012, de 12h à 14h



Aperçu de jurisprudence 2011 en matière de droit du travail

La jurisprudence en droit du travail n'a de cesse d'évoluer. Ce mini-recyclage donne un aperçu des décisions les plus importantes rendues en 2011 dans cette matière, et de leurs implications concrètes pour les praticiens.

Les oratrices, **Me Emilie Morelli** et **Christine Molitor**, sont avocates au sein du département Employment, Pension & Benefits de Lydian.

Date

le jeudi 16 février 2012, de 12h à 14h

Lieu

Salle Marie Popelin (dans le bâtiment du Bureau d'aide juridique, situé rue de la Régence, 63, au -1)

Participation aux frais

Stagiaires membres de la Conférence : 10 €
Membres de la Conférence : 20 €
Non membres : 30 €

Sandwiches et boissons sont compris dans le prix du mini-recyclage

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- mini recyclage jurisprudence droit du travail »

Formation permanente

La participation au mini recyclage donne droit à 2 points de formation permanente. Une attestation sera remise aux participants le jour même.

Inscriptions

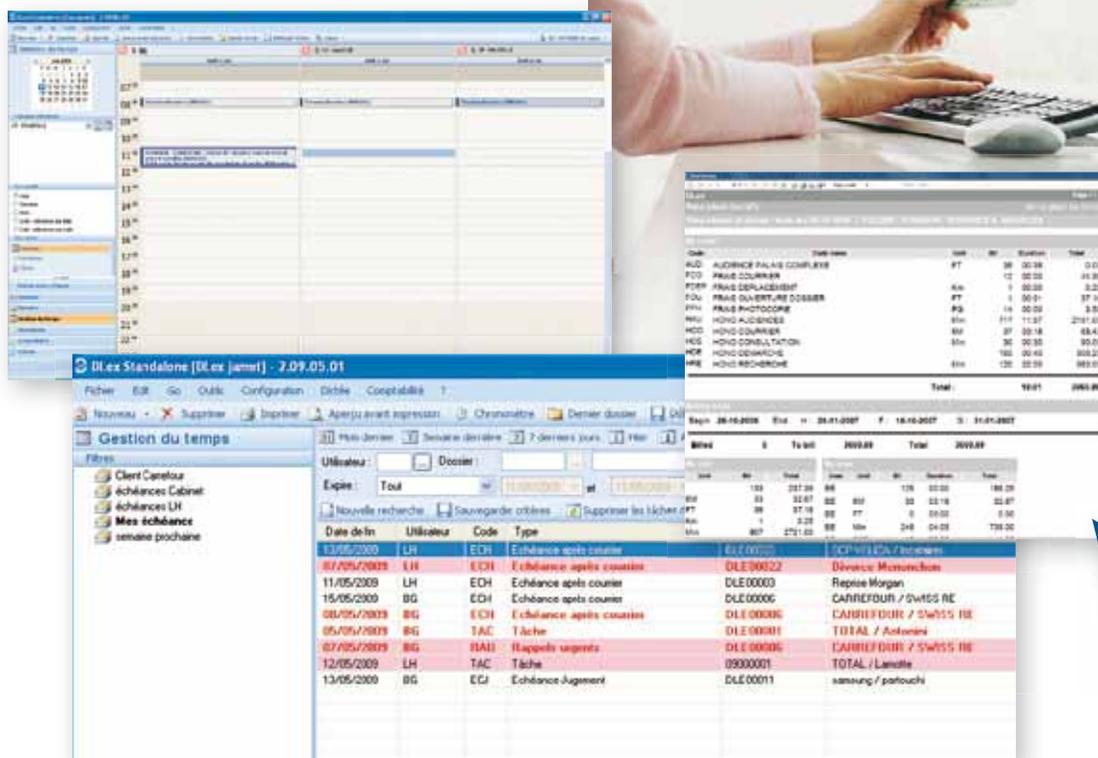
Inscription préalable obligatoire pour le 13 février 2012 au plus tard.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : www.cjbb.be ou éventuellement par e-mail : inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.



DLex[®] est le premier logiciel de gestion de cabinets d'avocats certifié par Microsoft[®] en Europe

- ▲ Une interface moderne et intuitive
- ▲ Une intégration Outlook avancée
- ▲ Une Gestion Electronique des Documents (GED)
- ▲ De puissants tableaux de bords
- ▲ Un processus de facturation intelligent et souple
- ▲ Gestion des droits d'accès
- ▲ Extranet client sécurisé



Colloque

13, 15 et 27 février 2012

Les obligations et les moyens d'action en droit de la construction

L'époque où les litiges en droit de la construction se cantonnaient à la volonté de voir appliquer quelques règles issues du droit commun des contrats d'entreprises est depuis longtemps révolue. La multiplication des règles applicables à la matière ; la complexification des litiges en raison du recours de plus en plus fréquent à de nombreux sous-traitants et l'exigence d'une solution rapide aux problèmes de retards et malfaçons ont pour conséquence de compliquer significativement la tâche de l'avocat.

Consciente de l'importance pour le civiliste de pouvoir maîtriser les règles issues du droit judiciaire, du droit des obligations et des contrats mais également celles issues de législations spécifiques telles que la loi Breyne, le droit de l'urbanisme ou de l'environnement, la Conférence du jeune barreau de Bruxelles vous propose un colloque consacré à un examen approfondi des obligations et des moyens d'action en droit de la construction.

Ce colloque, placé sous la direction scientifique de Marie DUPONT, avocate et assistante en droit des obligations et des contrats à l'ULB, constitue un rendez-vous incontournable pour tous les civilistes. Organisé en trois après-midi d'étude, ce colloque propose un tour d'horizon complet des droits et

des obligations des intervenants à la construction ainsi que des actions et procédures qui s'offrent à eux. L'ensemble du colloque aura lieu en la salle Popelin, située à 1000 Bruxelles, rue de la Régence, 63 et donnera lieu à la publication d'un ouvrage reprenant l'ensemble des interventions.

Programme

Le lundi 13/02/2012 de 15h30 à 19h

Actions et procédures en droit de la construction. Pluralité des parties et remèdes immédiats

- Jean-François GERMAIN, avocat et assistant aux FUSL, et Philippine STROOBANT, avocate et assistante aux FUSL (droit civil)
- Hakim BOULARBAH, avocat et professeur à l'ULB, et Charlotte MARQUET, avocate et assistante à l'ULB (droit judiciaire)

Le mercredi 15/02/2012 de 15h30 à 19h

- *Rôle et responsabilités du maître de l'ouvrage non professionnel*, par Bernard LOUVEAUX, avocat.
- *Responsabilité des intervenants à l'acte de construire postérieurement à la réception*, par Benoît KOHL, avocat et professeur à l'Ulg et à Paris 2, et Caroline BURETTE, collaboratrice notariale et chercheur à l'ULg.

Le lundi 27/02/2012 de 15h30 à 19h

- *Le paiement dans la loi Breyne* : limites et responsabilités, par Nicole VERHEYDEN-JEANMART, avocat et professeur émérite à l'UCL, et Rym HADABI, avocat et assistante à l'ULB.
- *Les moyens d'action liés au droit de l'urbanisme et de l'environnement*, par Francis HAUMONT, professeur extraordinaire à l'UCL et avocat aux Barreaux de Bruxelles et de Nice

Participation aux frais

Le prix de la participation aux travaux (uniquement) est fixé à :

- Membres de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles et magistrats : 85 €

Le prix de la participation aux travaux avec acquisition de l'ouvrage reprenant les actes du colloque, est fixé à :

- Membres de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles et magistrats : 100 €
- Non membres de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles : 120 €

La participation au colloque donne droit à 3 points OBFQ par séance. Une attestation sera remise aux participants le jour même.

Les informations concernant l'intervention de l'IFJ seront communiquées ultérieurement.

Secrétariat de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles

Palais de Justice – place Poelaert- 1000 Bruxelles
Tel : +32(0)2 508 66 43 - Fax : +32(0)2 519 85 61
www.cjbb.be - Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

Inscription

Inscription préalable obligatoire pour le 6 février 2012 au plus tard.

Les inscriptions peuvent être effectuées par email à l'adresse inscriptions@cjbb.be, ou par téléphone, par fax, ou par courrier.

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n° 630-0215121-34 (IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB) avec la référence « colloque en droit de la construction – nom + prénom »



3 questions

Le droit de la construction : trois questions à Marie Dupont

avocate, assistante en droit des obligations
et des contrats à l'ULB

1 Pourquoi un colloque consacré au droit de la construction ?

Tout d'abord parce que le droit de la construction constitue une des matières incontournables de tout avocat civiliste.

Qu'il s'agisse de conseiller et d'assister un particulier ou d'agir pour défendre les intérêts d'une entreprise, maître d'ouvrage ou professionnel de la construction, les dossiers ne manquent pas.

Ensuite parce que les règles applicables à ce type de litige sont très variées.

A côté des règles issues du droit des obligations et des contrats, et la maîtrise des actions judiciaires corrélatives, le praticien se doit également d'être, à tout le moins, informé des règles spécifiques issues du droit administratif de la construction (principalement en matière d'urbanisme et d'environnement).

La formation permanente est donc de rigueur.

2 : Quelle est l'originalité de ce colloque ?

A la différence des autres colloques en droit de la construction, les organisateurs ont choisi ici de se placer sous l'angle des obligations et des moyens d'actions de chacune des parties.

C'est donc un colloque résolument pratique qui est proposé par la Conférence du jeune barreau de Bruxelles.

Tant les questions de fond liées au rôle et aux responsabilités de chacune des parties (et non pas uniquement du professionnel de la construction) que celles liées aux procédures civiles ou administratives seront examinées.

En outre, tous les intervenants sont des praticiens reconnus dans leur matière respective et, fort de leur expérience de terrain, ils ont souhaité organiser un colloque résolument pratique et largement illustré par des exemples tirés de leur pratique quotidienne.

3 : Quels problèmes pratiques seront abordés au cours de ce colloque ?

La première après-midi d'étude sera consacrée aux moyens d'action. Les questions soulevées par la pluralité des parties et notamment celles liées à l'action directe et au libre choix du sous-traitant seront examinées. De même, celles liées aux remèdes immédiats offerts aux parties tels que notamment à l'astreinte et au remplacement judiciaire seront largement analysées. A chaque fois les aspects civils et judiciaires soulevés par ces moyens d'action seront examinés.

La deuxième après-midi d'étude sera axée sur les obligations et la responsabilité corrélative des parties. Une première intervention examinera le rôle du maître de l'ouvrage non professionnel car si l'on met souvent l'accent sur les obligations qui s'imposent à l'entrepreneur, il ne faut pas oublier que son client a également des obligations à respecter et qui peuvent engager sa responsabilité. La seconde intervention se concentrera sur les autres parties et analysera plus précisément, l'étendue de la responsabilité des parties après la réception.

La troisième et dernière après-midi d'étude sera consacrée à l'examen de législations particulières. La loi Breyne et les limites et responsabilités des différents paiements effectués par l'acquéreur d'un immeuble en voie de construction d'une part et les moyens d'actions liés au droit de l'urbanisme et au droit de l'environnement d'autre part.

Mini-recyclage

le vendredi 2 mars 2012, de 12h à 14h



Les conditions générales : comment les rédiger au regard de la dernière jurisprudence

Toute entreprise possède ses propres conditions générales, qu'il s'agisse des conditions de paiement ou des conditions de vente et d'achat. Mais sont-elles correctement rédigées ? Seront-elles opposables aux clients ou fournisseurs ? Comment s'en assurer ? Qu'en est-il en cas de vente à distance et en particulier de vente via internet ? Ce mini-recyclage fera le point sur la réglementation et jurisprudence actuelles en matière de conditions générales.

Les oratrices, **Me Annick Mottet Haugaard** et **Olivia Santantonio**, sont avocates au sein du département Commercial & Litigation de Lydian.

Date

le vendredi 2 mars 2012, de 12h à 14h

Lieu

Salle Marie Popelin (dans le bâtiment du Bureau d'aide juridique, situé rue de la Régence, 63, au -1)

Participation aux frais

Stagiaires membres de la Conférence : 10 €

Membres de la Conférence : 20 €

Non membres : 30 €

Sandwiches et boissons sont compris dans le prix du mini-recyclage

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- mini recyclage conditions générales »

Formation permanente

La participation au mini recyclage donne droit à 2 points de formation permanente. Une attestation sera remise aux participants le jour même.

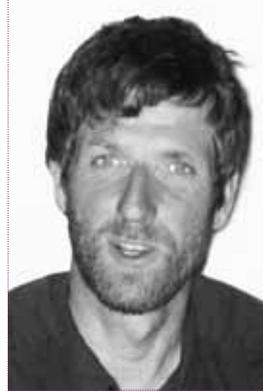
Inscriptions

Inscription préalable obligatoire pour le mardi 28 février 2012 au plus tard.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : www.cjbb.be ou éventuellement par e-mail : inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

Palais littéraire et artistique Bruno Dayez

9 février 2012



« Chez Woody Allen, pas de scènes de procès, pas d'avocats ni de procureurs non plus que de juges. Mais des passages à l'acte criminel ainsi qu'une palette de réactions une fois l'acte commis, les uns et les autres suscitant de nombreuses questions. La vision d'extraits de quatre de ses films devrait permettre de nourrir la réflexion sur des notions aussi importantes que la faute (morale, civile, pénale), la culpabilité et, bien sûr, la sanction, puisque les héros de ce cinéaste passent tous, a priori, à travers les mailles du filet. L'exercice devrait se révéler à la fois ludique et roboratif; c'est en tous cas mon vœu. »

Date

le 9 février 2012 à 20h

Lieu

vestiaire des avocats

Participation aux frais

Stagiaires membres de la Conférence : 5 €

Membres de la Conférence : 10 €

Non membres : 20€

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- PLA BRUNO DAYEZ »

Inscriptions

Inscription préalable obligatoire pour le 2 février 2012 au plus tard.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : www.cjbb.be ou éventuellement par e-mail : inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

Hommage

Pierre Corvilain est décédé le 27 octobre. Il avait 67 ans. Ancien commissaire, il était resté très proche de la Conférence. Dans les années 90, il fit au Cercle Marin une belle évocation d'Octave Maus, avocat bruxellois et critique d'art renommé du début du XXe siècle. Ceux qui y étaient s'en souviennent. Pierre était mon ami depuis nos études à l'athénée d'Uccle et à l'ULB, et nous avons prêté serment ensemble. Il a marqué la profession par un passage flamboyant -car il avait du panache- au conseil de l'Ordre, puis comme président de l'OBFG de 2004 à 2007. Il avait le verbe tranché, sinon tranchant, et l'indignation juste, mais il savait aussi rassembler. Pendant sa présidence, dont un numéro spécial de la Tribune vient de recenser les réalisations, il a su fédérer les barreaux wallons et bruxellois, et souvent s'accorder avec le président de l'OVB. Ce n'était pas toujours facile, on s'en doute. Que dire d'autre? Beaucoup de choses assurément, qui ont été dites ou écrites ces derniers jours. Simplement, je pleure la disparition prématurée d'un ami très proche, et je sais que nombre d'entre vous partagent ma tristesse. François Glansdorff

16 février 2012

Karting

**Amateurs de sensations fortes, cette activité est pour vous !
Excès de vitesse, dérapages, tous les coups sont permis !
N'hésitez pas et venez nous montrer vos talents de pilotes...**

Lieu

City Kart : Square des grées du Loû 5a - 1190 Forest

Date

16 février 2012 à partir de 18h45 heures

Participation aux frais

Membres de la Conférence : 40 €

Non-membres de la Conférence : 50 €

Comprenant deux heures de course en équipes de 4 personnes, ainsi qu'un spaghetti. Les boissons sont en supplément.

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- Karting »

Inscriptions

Inscription préalable obligatoire pour le **9 février** au plus tard.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : www.cjbb.be ou éventuellement par e-mail : inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

Détective

GOFFIN & ASSOCIÉS

Groupeement de Détectives Privés

Détectives privés agréés par
le ministère de l'intérieur

Avenue Pierre Curie 85 • 1050 Bruxelles
Tél. : 02 346 61 05 • Fax : 02 345 47 11
Goffin.associés@skynet.be

DESTRUCTION D'ARCHIVES CONFIDENTIELLES

Nous détruisons pour vous, sur votre propre site, tous vos documents confidentiels.

Notre camion équipé d'un déchiqueteur industriel détruit **en toute sécurité** en 1 heure ce que vous détruiriez en 40 avec un appareil individuel.

Pour tout renseignement et estimation :

02/375.61.97

ou par e-mail : info@shredit.be



LE GUIDE DU ROUTARD AVOCAT

Christine Molitor et François Viseur



Carte d'identité

Population : 510 (60 stagiaires)

Adresse du palais de justice : Avenue du Général Michel, 2

Bureau du bâtonnier : 2e étage, à gauche en montant l'escalier

Buvette : Au fond du couloir, près du bureau du bâtonnier

Parking : un terrain vague face au palais de justice (rue Tumelaire) ou le Boulevard De Fontaine, derrière le palais, vous permettront de garer votre véhicule +/- facilement... sans garantie quant à l'état dans lequel vous le retrouverez

Palais/Paleis ? : Le matin, l'accueil se fait aux deux entrées du palais (Av. Général Michel et Bld. De Fontaine), l'après-midi, uniquement Av. Général Michel

Le monde du barreau ne se résume pas à Bruxelles. Deux reporters parcourent pour vous les autres barreaux du royaume pour faire de vos expéditions provinciales une épopée inoubliable.

Troisième barreau de l'OBFG, Charleroi n'est pas qu'un centre de formation pour pénalistes larmoyants. La capitale du pays Noir déborde d'activités juridiques qui devraient tôt au tard vous y amener. C'est par cette ville méconnue à tort que nous commencerons notre périple.

1. Avant l'audience : où louer une toge ?

En cas d'oubli (personne à Charleroi ne pourrait croire que vous n'avez jamais acheté de toge), vous pourrez vous procurer le précieux vêtement à la bibliothèque des avocats (2e étage à gauche en montant l'escalier, avant la buvette). Comptez 1€.

Attention toutefois, certains avocats carolos ayant la larme facile, la toge pourrait sentir un peu le moisi... un peu comme chez nous en fait. Ne faites pas la fine bouche : il n'y a pas de toge à louer dans tous les palais de justice !

• Depuis 2010, Charleroi est aussi victime de la balkanisation des palais de justice : le tribunal de commerce est aujourd'hui au « Palais du verre », 87 Boulevard Janson... à deux pas de l'autre, mais si vous devez emprunter une toge, sachez qu'il vous faudra passer par la bibliothèque des avocats au préalable ! Que de Calories perdues en perspective !

2. A l'audience

Pendant la plaidoirie, nul besoin d'en faire trop : le juge carolo n'aime ni le théâtre, ni la littérature : plaidoiries concises et conclusions brevissimes guideront vos incursions carolorégiennes.

Pour faire face aux dossiers trop volumineux ou compliqués, certains magistrats ont développé une

connaissance aigüe des subtilités du Code judiciaire qui leur permet de reporter leur jugement indéfiniment. Vos confrères autochtones sauront vous aider à décrypter leurs décisions les plus interpellantes.

3. Où boire un verre ?

Entre deux audiences, et même si son bureau est rarement à plus de 100m du palais de justice, l'avocat carolo apprécie la convivialité d'une bonne bière ou d'un café corrigé à la liqueur. En journée, vous trouverez toujours l'un ou l'autre confrère dans un des débits suivants :

• *Le parloir* (buvette des avocats), tenue par la charmante Anissa, reste ouverte – et animée – de 8h à 13h00 sans interruption. Outre les nombreux avocats locaux, vous pourrez y croiser certains pénalistes bruxellois qui profitent parfois du bon air carolo pour se faire un peu oublier de nos instances ordinales.

• Chaque deuxième vendredi du mois, le jeune barreau y organise dès 11h30 un apéro-dinatoire dont le succès dépasse les frontières de l'arrondissement judiciaire. Les plus enthousiastes de nos confrères y restent souvent jusque 16h ou 17h... avant d'aller s'achever (sic !) au Malt ou au Nauti (voir Où Sortir ?).

• *Le Saint-Yves* (Rue Tumelaire, 41) permet un plongeon pittoresque dans le monde de l'aide juridique, côté client. Juste en face du palais, vous y trouverez l'atmosphère enfumée des cafés d'autrefois. Fréquenté uniquement par nos confrères pénalistes, il vous plaira seulement si vous aimez Zola ou l'anthropologie.

4. Où manger ?

Sur le pouce : vos confrères carolos se retrouvent le midi principalement dans quelques établissements situés autour du palais de justice. Nous vous conseillons :

• *La planche ardennaise* (rue Tumelaire, 51), qui n'a d'ardennaise que le nom. On y sert cependant de

délicieux sandwiches (boulette andalouse, sandwich kebab) ainsi que quelques plats de pâtes roboratifs. Nos consœurs s'y font appeler « ma chérie » par le sympathique patron, qui vous fera la bise dès votre première visite.

Un peu plus chic : Parce que Charleroi rime avec Italie, confrères et magistrats aiment fréquenter :

- *Les deux fenêtres* (rue Basslé, 27) excellent italien d'inspiration toscane. La qualité des vins servis explique l'inattention de certains magistrats lors des audiences de l'après-midi.
- *Le Berloni* (rue Tumelaire, 51bis) camp de base de nos confrères locaux, il s'agit en réalité d'un magasin de cuisines qui propose quelques plats italiens entre deux catalogues de cuisines équipées.

Pour épater un client : Charleroi compte aussi quelques restaurants gastronomiques, parmi lesquels :

- *Le Mayence* (Rue du Parc, 53) le restaurant d'affaire par excellence : salon privés, serveurs attentionnés... et en plus, on y mange très bien !

• Savez-vous que ce restaurant, situé au coin de la rue du Parc et du Boulevard Pierre Mayence, tient son nom du grand-père de notre célèbre confrère pénaliste ?

5. Après l'audience : à voir ? à faire ?

Coté shopping, nous vous conseillons d'aller faire un tour au Boulevard Tirou ou à la rue de Dampremy, qui comptent quelques-unes des plus belles boutiques de Charleroi. Pour des spécialités locales, vous trouverez de la gomina et des chaussures albanaises à bouts pointus dans les boutiques de la rue Neuve, au nord de la ville.

Si vous préférez la culture, allez jeter un œil à l'hôtel de Ville et au Beffroi (inscrits sur un malentendu (véridique !) au patrimoine mondial de l'Unesco). Pour les plus sportifs,

une ascension de terril s'impose ! Vous trouverez les plus hauts à Couillet ou à Marcinelle. Enfin ne manquez pas le très riche musée de la photographie, avenue Paul Pastur 11 à Mont-sur-Marchienne.

6. Sortir, faire la fête

- *Le Malt* (Rue de Montigny, 89) ambiance calme et cosy. De nombreux avocats le vendredi soir viennent y tester les limites du principe de dignité.
- *Le Nautilus* (Rue de Montigny, 104) le bar le plus animé de Charleroi depuis 35 ans ! Ambiance festive garantie. Bombe lacrymogène et gilet pare-balles conseillés après 22h00.

7. Evènements du barreau

Le barreau et le jeune barreau de Charleroi ne sont pas en reste dans l'organisation d'activités en tous genres. L'avocat carolo a le sens de la fête et il l'assume ! En plus de l'apéro mensuel, voici les fêtes à ne pas manquer :

- *L'accueil des stagiaires (début octobre)* : première fête de l'année judiciaire, on y présente, une par une, les nouvelles têtes. C'est aussi l'occasion pour nos consœurs d'exhiber leur bronzage encore frais dans leur plus belle robe lamée pour la soirée qui suit ! Organisée à la distillerie de Biercée, l'eau de Villée y coule à flots, sous le regard bienveillant du procureur du Roi qui sait judicieusement conseiller les confrères sur les routes à éviter pour le retour, les contrôles de police étant nombreux.
- *La rentrée du jeune barreau (dernier WE de janvier)* : une rentrée traditionnelle et festive agrémentée d'une revue le vendredi soir qui n'a rien à envier à notre grande revue. Elle a la particularité d'être jouée une deuxième fois le samedi, pour les invités du président du jeune barreau.
- *La jav' du bat'* (lire java du bâtonnier, mi-juin): chaque année, une fois élu, le bâtonnier convie tout le barreau à une grande fête, quelque peu guindée, pour fêter son

élection dans un château des environs.

- *Le +30/-30* (dernier vendredi de juin): traditionnel match de foot opposant les avocats de plus de 30 ans aux avocats de moins de 30 ans. L'occasion d'une dernière grande fête avant les vacances judiciaires et surtout, pour nos confrères carolos, de sortir une dernière fois leurs chaussures blanches brillantes et de se gominer la mèche avant l'année prochaine ! La tradition veut que les « jubilés » (avocats inscrits depuis 10 ans au tableau) payent le champagne. Retour en taxi vivement conseillé.

- Pour les plus globe-trotter d'entre vous, le jeune barreau organise son traditionnel voyage en mai : à mi-chemin entre le voyage lointain de la CJBB et le petit Week-End de détente, il est l'occasion pour avocats et magistrats de découvrir une ville d'Europe (Prague, Rome, Madrid...) et d'affronter les membres du Conseil de l'ordre au cours de joutes bibitives dont peu se souviennent.



Soirée Jazz & Pierre Wynants





Le 18 octobre 2011, au palais de justice, c'est un public intrigué et certainement un brin gourmand qui est venu écouter Monsieur Pierre Wijnants, ancien patron du Comme chez soi, figure de l'art culinaire belge.

L'orateur, rappelant d'abord qu'il n'en était pas un, a commencé par surprendre l'assemblée par la brièveté de son exposé initial.

Passant en revue, modestement, les passages clefs de son parcours personnel et professionnel, il a ensuite annoncé, avec simplicité, qu'il était plus enclin à un échange de questions-réponses avec ses auditeurs qu'à une véritable conférence. C'est donc avec un certain étonnement mais une curiosité grandissante que les auditeurs se sont prêtés au jeu.

A l'occasion de cet exercice, dans lequel notre invité d'honneur s'est révélé être particulièrement loquace, il fut question de l'évolution et des diverses tendances en cuisine; des critères de qualité d'un plat; de la raison pour laquelle un restaurant peut aujourd'hui de se targuer d'être étoilé; des dernières émissions de télé-réalité; des activités de traiteur menées parallèlement à celles poursuivies au sein du Comme chez soi; des publications et émissions réalisées; des responsabilités d'un cuisinier qui est également un chef d'entreprise; d'un parcours fait notamment d'expériences dans d'autres grandes maisons; des bonnes adresses à retenir à Bruxelles lorsqu'on ne va pas au Comme chez Soi, etc...

Le prochain défi de Monsieur Pierre Wijnants est de mettre les produits et les spécialités de notre plat pays à l'honneur, d'offrir à la cuisine belge une place qui lui revient au niveau international. Il ne tarit pas d'idées à ce sujet, a des projets qui mettent l'eau à la bouche.

Cette agréable discussion s'est ensuite prolongée, le temps d'un cocktail, au vestiaire des avocats, et ce à la demande expresse de Monsieur Pierre Wijnants. Ceux qui l'ont entendu ce soir là n'ont finalement pas été étonnés de cette dernière intervention: ce conférencier, unique en son genre, leur a démontré que si labeur et rigueur sont les clefs de la réussite, décontraction et simplicité sont les éléments indispensables à des belles rencontres.

Chloé Harmel



**STAND
UP**
19 décembre 2011

Venez rire avec la Conférence du jeune barreau ... en assistant avec nous au spectacle de « stand-up » du comédien-humoriste Jules.

Chroniqueur radio dans le « Good Morning » de radio Contact, Grand Prix du Jury et du Public du Festival International d'humour de Bierges, Jules accouche du one-man-show le plus attendu de ces 9 derniers mois : « Bientôt papa ? » Il s'attaque à la paternité et tout va y passer : les prénoms, l'école, les sorties, le couple, les baby-sitters et bien sûr... sa femme.

Date : le lundi 19 décembre 2011 à 20h00

Lieu : théâtre du BOUCHE A OREILLE, rue Félix Hap, 11 à 1040 Bruxelles

Inscriptions : Membres de la Conférence : 11 €
Non membres : 13 €

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- stand-up »

Inscription préalable obligatoire pour le 15 décembre 2011 au plus tard. Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : www.cjbb.be ou éventuellement par e-mail : inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

Renseignements complémentaires :

Consultez notre site : www.cjbb.be

Ou contactez le Secrétariat de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles Palais de Justice – place Poelaert- 1000 Bruxelles

Tel : +32(0)2 508 66 43 - Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

Un capital pension solide et la déductibilité fiscale, ce n'est que **JUSTICE**

Souscrivez votre Pension Libre Complémentaire pour Indépendants dans votre agence ING Privalis.

Vous avez tout intérêt à vous constituer un capital pension solide tout en bénéficiant d'une réduction d'impôts. Souscrivez dès aujourd'hui une Pension Libre Complémentaire pour Indépendants, une formule d'épargne souple et avantageuse. Vous choisissez librement le montant et le rythme de vos

versements, le rendement est garanti à 100% et vos primes sont déductibles à titre de frais professionnels. Ces avantages peuvent être cumulés avec ceux d'autres plans d'épargne-pension. Résultat: un capital confortable à votre pension et une grande tranquillité d'esprit dès aujourd'hui.

www.ing.be/privalis



Offre réservée aux clients ING Privalis (avocats-stagiaires, avocats, candidats notaire, notaires, candidats huissier de justice, huissiers de justice). L'assurance Pension Libre Complémentaire pour Indépendants vous est proposée (sous réserve d'acceptation par ING Life Belgium) par:

Assureur: ING Life Belgium SA, entreprise d'assurances, agréée par la FSMA sous le numéro de code 2550 – Siège social: cours Saint-Michel 70, B-1040 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0890.270.057
Tél. +32 2 738 56 66 – info-insurance@ing.be – www.ing.be – BIC: BBRUBEBB – IBAN: BE28 3100 7627 4220.

Intermédiaire d'assurances: ING Belgique SA, courtier en assurances, inscrit à la FSMA sous le numéro de code 12381 A – Siège social: avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0403.200.393
Tél. + 32 2 547 21 11 – info@ing.be – www.ing.be – BIC: BBRUBEBB – IBAN: BE45 3109 1560 2789.

ING Belgique SA – Banque/Prêteur – Siège social: avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0403.200.393 – BIC: BBRUBEBB – IBAN: BE45 3109 1560 2789
Éditeur responsable : Philippe Wallez – cours Saint-Michel 60, B-1040 Bruxelles – 11/11

Calendrier en bref

6 déc.

Mini-recyclage droit des sociétés

7 déc.

Saint-Nicolas

12 janv.

Soirée Brésil

19 janv.

Colloque

20 janv.

Grande rentrée du Barreau de Bruxelles

9 fév.

Palais littéraire et artistique
Bruno Dayez

16 fév.

Mini-recyclage droit du travail

13, 15 & 27 fév.

Colloque droit de la construction

2 mar.

Mini-recyclage sur la rédaction des conditions générales

Petites annonces

Une rubrique vous est ouverte pour l'insertion de petites annonces, que vous désiriez louer un bureau, chercher un collaborateur ou un secrétaire, vendre vos codes, etc. Des prix spéciaux sont réservés aux avocats, pour autant qu'il s'agisse d'annonces liées directement à l'activité professionnelle.

Adressez-vous à Jean-Sebastien LENAERTS

M : jslenaerts@philippe-law.eu

T : 02/600.52.00

Cotisations

Le paiement de la cotisation au jeune barreau de Bruxelles permet de participer à prix réduits à la plupart de nos activités.

En outre, seuls les membres effectifs en ordre de cotisation sont admis à participer aux prix organisés par la

Conférence du jeune barreau et aux élections en fin d'année judiciaire. Pour l'année judiciaire 2010-2011, les cotisations sont les suivantes :

Membres effectifs :

- avocats stagiaires : 20 €
- avocat inscrits au tableau et :
- ayant moins de 10 ans d'inscription : 50 €
- ayant plus de 10 ans d'inscription : 75 €

Membres affiliés :

- conjoints non avocats d'avocats stagiaires : 20 €
- conjoints non avocats d'avocats inscrits au tableau : 50 €
- membre de la communauté judiciaire : 85 €
- autres sympathisants : 100 €

La cotisation est à verser au compte n° 630-0215121-34 (IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB) de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles en mentionnant le nom de l'inscrit et son adresse e-mail.

Infos légales

La Conférence est éditée par l'ASBL La Conférence du jeune barreau de Bruxelles dont le siège social est établi Place Poelaert, 1 à 1000 Bruxelles et inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le n° 0409.298.626.

Editeur responsable

Xavier DEWAIDE, avenue de la Toison d'or, 77
1060 Bruxelles
T : 02/290.04.00- F : 02/290.04.10
M : xd@vdelegal.be

Rédacteur en chef

Muriel BIALEK

Secrétaire de rédaction

Gil KNOPS

Site internet

www.cjbb.be

Contact pour les annonceurs

Jean-Sebastien LENAERTS

M : jslenaerts@philippe-law.eu

T : 02/600.52.00

Photos de couvertures :

Antoine Rose



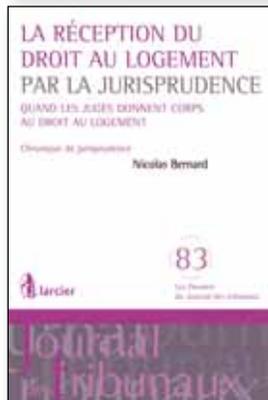
LE RÈGLEMENT COLLECTIF DE DETTES : DU CIVIL AU SOCIAL ?

Chronique de jurisprudence 2007-2010

Florence Burniaux
Préface de Jean-François van Drooghenbroeck, Pierre-Paul Van Gehuchten

> Collection Les Dossiers du Journal des tribunaux

Larcier • Éd. 2011 • 256 p. • 85,00 €



LA RÉCEPTION DU DROIT AU LOGEMENT PAR LA JURISPRUDENCE

Quand les juges donnent corps au droit au logement

Nicolas Bernard

> Collection Les Dossiers du Journal des tribunaux

Larcier • Éd. 2011 • 416 p. • 95,00 €



LE CODE PÉNAL SOCIAL

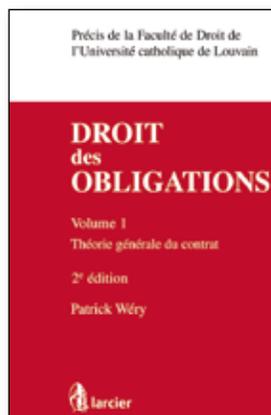
Analyse des lois des 2 et 6 juin 2010

Maïté De Rue

> Collection Les Dossiers du Journal des tribunaux

Larcier • Éd. 2011 • 85,00 €

JANVIER 2012



DROIT DES OBLIGATIONS VOLUME 1

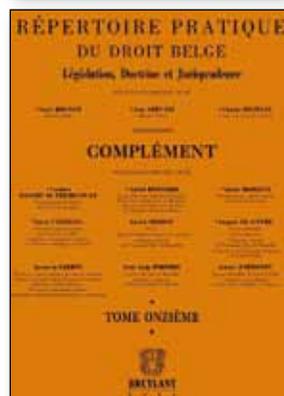
Théorie générale du contrat

Patrick Wéry

> Collection Précis de la Faculté de droit de l'Université catholique de Louvain

Larcier • 2^e éd. 2011

1664 p. • 210,00 €



RÉPERTOIRE PRATIQUE DU DROIT BELGE

Complément 11

Législation, Doctrine et Jurisprudence

Bruylant • Éd. 2011 • 500 p. 490,00 €



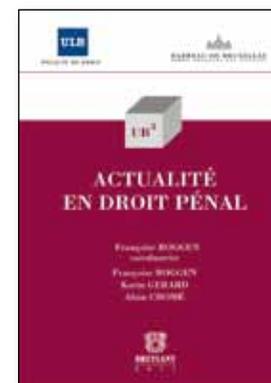
ACTUALITÉS EN BAIL COMMERCIAL

Sous la coordination de Michel Vlies

> Collection UB3

Bruylant • Éd. 2011

180 p. • 55,00 €



ACTUALITÉ EN DROIT PÉNAL

Sous la coordination de Françoise Roggen

> Collection UB3

Bruylant • Éd. 2011

136 p. • 30,00 €



INCIDENCE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION SUR LE DROIT COMMUN DES OBLIGATIONS

Sous la coordination de Pierre Van Ommeslaghe

> Collection UB3

Bruylant • Éd. 2011 • 55,00 €

DÉCEMBRE 2011

Informations et commandes :

Larcier c/o De Boeck Services sprl • Fond Jean-Pâques 4
1348 Louvain-la-Neuve

☎ 0800/99 613 (Belgique) • +32 (0)2/548 07 13

☎ 0800/99 614 (Belgique) • +32 (0)2/548 07 14

e.mail : commande@deboeckservices.com